



**HAL**  
open science

## La frontière comme analyseur

Daniel Meier

► **To cite this version:**

Daniel Meier. La frontière comme analyseur. *Orients Stratégiques*, 2016, Les frontières dans les monde arabe, 4. halshs-01947529

**HAL Id: halshs-01947529**

**<https://shs.hal.science/halshs-01947529>**

Submitted on 19 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction

### La frontière comme analyseur

*Daniel Meier (PACTE/Sciences Po Grenoble)*

Depuis quelques années déjà, au Moyen-Orient les questions de frontières se sont vivement rappelé à nous au vu d'une actualité brutale faite d'exodes et de souffrances et inscrivant des processus de déliquescence étatique dans la durée. Le fait frontalier apparaît dans toute son épaisseur sociale, politique et géographique tant les enjeux qu'il articule sont nombreux dès que l'on pense aux « mouvements jihadistes », à la « souveraineté en péril » des Etats en faillite, aux « réfugiés du chaos syrien » ou aux « régimes autoritaires » qui érigent de nouvelles barrières frontalières. Et depuis 2014, l'apparition de l'organisation de l'Etat islamique (OEI) impose brutalement son autorité à cheval sur deux Etats, la Syrie et l'Irak, en clamant haut et fort la fin d'un ordre impérialiste, celui des accords aujourd'hui centenaires de « Sykes-Picot » (1916).

Comme le montre bien l'ouvrage de James Barr<sup>1</sup>, les accords signés entre Mark Sykes et François-Georges Picot, respectivement conseiller diplomatique auprès du Premier ministre britannique et diplomate aux Affaires étrangères françaises, visaient à définir des zones d'influence/d'administration directe pour chacune des puissances sur les décombres de l'Empire ottoman alors aux prises avec la révolte arabe. Cette entente entre puissances marquait du sceau de la trahison un découpage effectué par devers le Chérif Hussein, gardien des lieux Saints de La Mecque et Médine auquel la Grande-Bretagne avait promis la création d'un grand royaume arabe une fois l'Empire ottoman liquidé grâce au soutien de ses troupes arabes. A la fin de la première guerre mondiale alors que l'Empire ottoman s'effondrait, la logique stato-nationale s'imposa progressivement, notamment grâce aux mandats que la SDN confia à la France et à la Grande-Bretagne, pour asseoir leur souveraineté sur leurs zones d'influence respectives. Or le processus d'établissement des Etats, que l'on parle des frontières de la Syrie, du Liban, de l'Irak, de la Transjordanie ou de la Palestine, pris un temps plus ou moins long et connu des variations parfois importantes par rapport aux tracés de Sykes-Picot.

Dès lors, comme le rappelait Pierre-Jean Luizard dans son lumineux ouvrage<sup>2</sup>, l'OEI induisait assez largement en erreur ses auditeurs lors de sa destruction très médiatique de la frontière syro-irakienne à Yaaroubiya : cette frontière n'était pas le fruit de l'imposition de Sykes-Picot mais était issue du rattachement de la province de Mossoul à l'Irak par une opération militaire britannique (au grand dam des Français auxquels les accords Sykes-Picot avaient attribué cette région) après la découverte d'hydrocarbures dans le sous sol de cette région. En outre le message de l'OEI était autant à usage régional qu'international : il entendait légitimer l'entreprise du « califat » en délégitimant les gouvernants arabes qui n'avaient fait que ratifier ces frontières « coloniales » et redessinaient de nouvelles lignes de fronts en appelant aux masses musulmanes sunnites à l'échelle globale contre les Etats « impérialistes ».

---

<sup>1</sup> James Barr, *A Line in the Sand. Britain, France and the Struggle that Shaped the Middle East*, London, Simon & Shuster, 2011.

<sup>2</sup> Pierre-Jean Luizard, *Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire*, Paris, La Découverte, 2015.

Quoi qu'il en soit, l'existence même de cette organisation jihadiste à cheval sur deux Etats témoigne d'un processus d'effondrement de la souveraineté territoriale en Syrie et en Irak, déjà acté depuis l'autonomisation du « quasi-état »<sup>3</sup> du Gouvernement régional du Kurdistan au nord est de l'Irak et en Syrie depuis le début de la révolution, au printemps 2011, qui a vu des régions entières échapper progressivement au contrôle du régime baasiste. Le « printemps arabe » n'est pas le seul vecteur de ces fragmentations comme on le voit au Yémen avec les clivages locaux (nord/sud) et religieux avec le mouvement houthiste, d'obédience chiite (zaidiste), combattu militairement par l'Arabie Saoudite. Et la chute de Muammar Kadhafi en Libye a dévoilé l'inachèvement d'un processus endogène de construction de l'Etat-nation libyen, mettant à jour les rivalités locales et tribales pour le plus grand profit des milices. Cet ordre paraétatique prédateur qui ne souffre pas la concurrence sur le territoire qu'il domine<sup>4</sup> s'est ainsi répandu au point de transformer certains Etats en acteurs miliciens comme les autres ou participer au *State building*. Or, dans le cas irakien, « le système étendu du patronage qui accompagne et soutient l'intégration (d'acteurs individuels) dans les milices remplace jusqu'à un certain point les structures formelles de sécurité et, prenant la place de l'Etat absent, remplit les fonctions sociales de pourvoyeur d'emploi et d'accès aux services sociaux »<sup>5</sup>.

C'est dire si l'analyse des frontières ne peut plus se contenter de rester le regard rivé aux délimitations internationales mais doit articuler ces institutions aux mutations intérieures. Les frontières apparaissent ainsi comme des entités beaucoup plus complexes que de simple marqueurs juridiques de la souveraineté. Étendues aux limites des groupes politiques en lutte, elles apparaissent davantage comme des révélateurs de dynamiques locales, régionales ou globales. Ainsi, de la ligne on passe au processus, du linéaire stato-national on passe à la frontière mobile<sup>6</sup>, fluctuante. L'effacement ou la multiplication des frontières témoignent de nouvelles allégeances infra ou supra-étatiques mais surtout cristallisent un paradoxe, celui d'être à la fois « un point de fixation institutionnel des identités politiques et le point où ces mêmes identités redeviennent incertaines »<sup>7</sup>. La perspective analytique par la frontière est donc une porte ouverte vers une conceptualisation plus audacieuse pour le monde arabe où les notions de mise en frontières (*bordering*) ou région frontalière (*borderland*) prennent un sens opératoire qui dépasse de loin la pure lecture géographique.

C'est à partir de cette vision que cette livraison d'*Orients Stratégiques* entend revenir sur cet objet polymorphe qu'est la frontière en posant d'emblée qu'il s'agit là d'une articulation entre identités (sociales, politiques, communautaires, tribales, etc.) et espaces. Pierre Berthelot ouvre ainsi le volume avec un texte fouillé sur l'enjeu hydrique comme élément clé de la délimitation des frontières de la Palestine mandataire. Il

---

<sup>3</sup> Denise Natali, *The Kurdish Quasi State. Development and Dependency in Post-Gulf War Iraq*, New York, Syracuse University Press, 2010.

<sup>4</sup> Cf. George Corm, « Liban : hégémonie milicienne et problème du rétablissement de l'Etat », *Maghreb-Machrek*, n° 131, 1991, pp. 13-25.

<sup>5</sup> NORIA, « Iraq from the ground. Two years after the fall of Mosul », disponible à l'adresse : <http://www.noria-research.com/iraq-after-fall-mosul/> (Consulté le 19 juillet 2016).

<sup>6</sup> Anne-Laure Amilhat-Szary, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF, 2015

<sup>7</sup> Etienne Balibar, « qu'est-ce qu'une frontières ? », in E. Balibar (dir.) *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1996, pp. 371-380.

revisite alors non seulement les négociations et tractations entre grandes puissances et les sionistes mais met également en avant les calculs et intérêts autant que les croyances et représentations de ces acteurs. Ce faisant, il montre de façon convaincante que la frontière est avant tout un processus (*bordering*) qui connaît des fluctuations mais qui dépend donc des imaginaires à l'œuvre parmi les acteurs influents. Daniel Meier poursuit sur cette idée de frontière comme processus à travers l'étude de la trajectoire historique du Sud Liban comme espace de confrontation depuis la fin des années soixante. De l'époque de la résistance palestinienne à celle du Hezbollah, il met en avant l'imbrication des dimensions politiques et identitaires comme consubstantielles à celle de frontière. C'est également cette articulation entre enjeux politique et facteurs identitaires qui structure le propos de David Rigoulet-Roze qui se penche lui sur la frontière saoudo-yéménite. Bien qu'il s'agisse là d'un cas assez rare de non-ingérence coloniale dans l'émergence de cette frontière, elle n'en recèle pas moins un fort potentiel belligère en raison même de l'instabilité des trois provinces saoudiennes du Sud ouest annexée par Riyad en 1934. Les bouleversements régionaux (effondrement du pouvoir yéménite, menace jihadiste) viennent alors ajouter une couche à la paranoïa du Royaume saoudien qui s'est lancé dans une aventure militaire afin de reprendre le contrôle au Yémen en s'attaquant aux houthis derrière lesquels Riyad veut voir la main du voisin iranien<sup>8</sup>. On le voit, le regard se porte bien au-delà de la ligne frontalière. Cette dernière n'en reste pas moins signifiante et Richard Schofield nous en fait un rappel particulièrement informé en montrant que l'entente irano-irakienne de 1975 sur le Shatt el-Arab possède une résonance à la fois régionale et temporelle qu'on ne peut ignorer aujourd'hui. Le recours au droit international au sujet des frontières lui permet de montrer les liens entre statuts techniques contemporains, règles de droits courantes et déterminants historiques et politiques des disputes. De ce fait il souligne la portée temporelle de la perception des frontières, de leurs déterminations coloniales et des présupposés inhérents à l'espace stratégique (accès de l'Irak aux eaux du Golfe). Jordi Tejel semble enfoncer le clou de la prégnance des frontières sur des acteurs aussi transfrontaliers que les Kurdes. Dans son papier, il s'intéresse à leurs usages des frontières turco-syrienne et turco-irakienne et relève ainsi que dans le temps court, les stratégies de pouvoirs des forces politiques kurdes des trois Etats concernés tendent plutôt à consolider les frontières internationales bien que ces dernières soient historiquement responsables de la fragmentation du peuple kurde.

Les deux articles suivants focalisés sur des cas d'études au Maghreb, se concentrent sur les impacts des bouleversements liés aux soulèvements arabes. Ali Bensaad dresse ainsi un portraits et une série de constats sur l'extrême fragmentation qui caractérise « l'archipel de localisme » en Libye. Liés et concurrents à la fois, les pouvoirs locaux ont morcelé le territoire libyen après la chute du dictateur en 2012. Le fait national se trouve ainsi face à une aporie. Ces « localismes » se conjuguent également avec la résurgence ou la reconstruction d'identités segmentaires notamment tribales, des revendications identitaires ethniques et des tendances centrifuges régionales, accentuant la logique de fragmentation. L'inscription de ces « localismes » dans des réseaux transnationaux pour alimenter et asseoir leur légitimité locale, exacerbe et complexifie les conflits territoriaux et aggrave les tendances centrifuges. L'auteur montre alors que cette forte polarisation sur les centralités locales et régionales laisse des pans entiers de territoire dans une sorte d'angle mort échappant à tout pouvoir et

---

<sup>8</sup> A l'heure de mettre sous presse, on peut noter que le conflit, vieux de deux ans, a déjà fait 10'000 morts, 3 millions de déplacés et 200'000 exilés. Cf. *Le Monde*, 30.08.2016.

qui sont autant d'interstices pour des déstabilisations territorialisées, comme on l'a vue avec la prise de Syrte par l'Organisation de l'Etat islamique. Pour leur part, Taher Dhifallah et Sami Ben Fguira nous livrent un portrait intime de la ville frontière tunisienne de Ben Gardane. Cette ville des marges aux portes de la Libye et qui a eu à souffrir d'une attaque jihadiste massive en mars 2016, témoigne de plusieurs signes de précarité (paupérisation, commerce informel, dépendance vis-à-vis de l'espace frontalier) qui en font un espace de fragilité dans le dispositif national. Les auteurs montrent ainsi que la montée de l'instabilité socio-politique résultant du printemps arabe a requalifié l'espace frontalier, alors réinvestit par l'Etat sous l'angle sécuritaire mais toujours sans réelle vision de développement régional.

Les deux derniers articles s'intéressent à l'espace palestinien dans sa relation avec le mur de séparation construit par Israël depuis 2003. Dima Alsajdeyan s'intéresse à ses effets économiques et sociaux auprès des Palestiniens et pose la question du rapport entre le mur et la colonisation. Ce faisant elle soulève la question des formes de résistance qui ont vu le jour dans divers villages attenants au tracé du mur. Enfin, Clémence Lehec s'intéresse aux usages des graffitis dans les camps de réfugiés et procède à une analyse visuelle des camps pour problématiser, à travers l'étude de performances artistiques transfrontalières, une frontière incorporée quand bien même elle est rejetée. Au-delà de la représentation répandue du mur comme espace d'expression artistique globalisé, l'auteure nous emmène dans les chemins de traverse où la performance artistique tend à se jouer de cette séparation rappelant ainsi le statut de l'artiste comme révélateur du rapport qu'une société entretient face à l'espace et au politique. Le volume se clôt avec un document des Affaires étrangères françaises de 1954 détaillant les enjeux du différend entre l'Angleterre et l'Arabie Saoudite sur l'oasis de Buraimi, aux confins emirato-saoudo-omanais. Comme le montre bien ce texte, on comprend que dans le monde arabe la résonance régionale et internationale de problèmes de frontières n'est pas d'aujourd'hui et possède une histoire complexe et tissée d'intérêts contradictoires.

Daniel Meier